



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubergenville, le 20 mai 2021

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

JEUDI 20 MAI – AUBERGENVILLE

GPS&O ouvre un « vaccinodrome »

à Mantes-la-Jolie à partir du 1^{er} juin

Pour accompagner la montée en puissance de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19, Raphaël Cognet, président de GPS&O, a annoncé ce jeudi 20 mai l'ouverture d'un grand centre de vaccination à l'initiative de la communauté urbaine. Ce site de plus de 1 000 m², installé au Parc des expositions à Mantes-la-Jolie, sera opérationnel à compter du 1^{er} juin prochain.

GPS&O s'engage pleinement dans la lutte contre la pandémie. Alors que la vaccination concerne un public de plus en plus large, la communauté urbaine ouvre un centre d'envergure à Mantes-la-Jolie. La ville met en effet à sa disposition le hall 5 du Parc des expositions, sur l'île l'Aumône. Ce site de 1 000 m² permettant de gérer des flux importants et offrant un vaste espace de stationnement remplacera, à partir du 1^{er} juin, celui de l'Agora, opérationnel ces dernières semaines à Mantes-la-Jolie.

« Avec l'ouverture de ce centre de vaccination d'ampleur, la communauté urbaine démontre sa capacité à se mobiliser au service de ses habitants, souligne Raphaël Cognet, président de GPS&O. Il est de notre devoir de contribuer à accélérer la vaccination pour espérer sortir durablement de cette crise sanitaire. Cette initiative, nous la menons en étroite collaboration avec les communes du territoire pour leurs habitants. »

Cette initiative fait l'objet d'une convention tripartite entre :

- GPS&O qui assure la logistique, l'encadrement technique et l'accueil ;

- L'association Odyssee qui se charge de la gestion du personnel, de la planification et de la gestion des stocks de vaccins ;
- L'Agence régionale de santé qui fournit les doses de vaccins.

Par ailleurs, les communes du territoire appuient la communauté urbaine notamment pour mobiliser des agents municipaux afin de renforcer les équipes du centre de vaccination et aider à la prise de rendez-vous.

8 000 injections par semaine à terme

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h, le « vaccinodrome » offrira une capacité d'accueil importante. À terme, GPS&O compte atteindre le seuil de huit mille injections par semaine. Treize boxes seront à disposition de l'équipe médicale, composée de d'infirmiers et de médecins. Le public pourra réserver via le site Doctolib.

De nouveaux aménagements cyclables bientôt en piste

La communauté urbaine mène une politique ambitieuse en faveur du développement du vélo sur son territoire. En mars dernier, les élus de GPS&O ont adopté un plan de réalisation de pistes cyclables et d'équipements complémentaires programmés pour la période 2021/2025, un programme assorti d'une enveloppe prévisionnelle de 17,1 M€.

Le conseil communautaire a approuvé ce jeudi 20 mai le développement d'itinéraires cyclables dans cinq communes : Aubergenville, Jambville, Flins-sur-Seine, Tessancourt-sur-Aubette et Brueil-en-Vexin. Ces aménagements représentent un investissement global estimé à 3 211 751 € TTC et sont éligibles à des subventions des partenaires financeurs que sont l'État, la Région et le Département. Le démarrage des travaux est prévu pour le premier trimestre 2022 et les premiers équipements devraient être livrés en 2023.

Le programme des opérations

- **Aubergenville**

Création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la route départementale 113, une zone 30 et un double sens cyclable sur la rue de Quarante Sous.

- **Jambville**

Réalisation d'une voie verte et d'une zone 30 sur la route départementale 205.

- **Flins-sur-Seine**

Aménagement d'une voie verte, d'une piste cyclable bidirectionnelle et d'un aménagement partagé sur une contre-allée de la route départementale 14.

- **Tessancourt-sur-Aubette**

Création d'une voie verte, d'un « chaucidou » (chaussée à voie centrale banalisée) et d'une zone 30 entre le centre commercial Auchan et le bourg pour via la rue du Château.

- **Brueil-en-Vexin**

Réfection de la sente agricole le long de la Vallée au Clerc, réalisation de marquage au sol en cœur de bourg et d'une voie verte jusqu'à la route départementale 913.

Trois axes prioritaires

Ces nouveaux aménagements cyclables s'inscrivent parmi les trois axes prioritaires définis pour le mandat en cours :

- Le vélo loisir et le cyclotourisme avec, notamment, la réalisation de l'itinéraire de la Seine à Vélo, l'axe touristique Paris - Le Havre traversant le territoire de GPS&O sur 67 km. Son lancement officiel est prévu ce dimanche 23 mai ;
- Le vélo du quotidien avec la desserte des collèges et des lycées ;
- Le développement d'une offre de stationnement cyclable avec la création chaque année de 500 à 1 000 nouvelles places autour des grands équipements ainsi que dans les quartiers commerçants et les zones d'activités. Le déficit de stationnement est considéré comme le premier frein à la pratique du vélo, avant même le manque d'aménagements sécurisés. Des consignes collectives sécurisées (ex-Véligo désormais appelées « Parking Vélos Île-de-France Mobilités ») vont également se multiplier aux abords des gares.

Toutes ces avancées entrent dans le cadre du schéma directeur cyclable 2019/2027 de la communauté urbaine. Approuvé le 12 juillet 2019, ce document stratégique vise un objectif à long terme de 850 km d'itinéraires cyclables accessibles sur le territoire communautaire, l'implantation de 17 200 places de stationnement vélo et le déploiement de services dédiés au vélo.

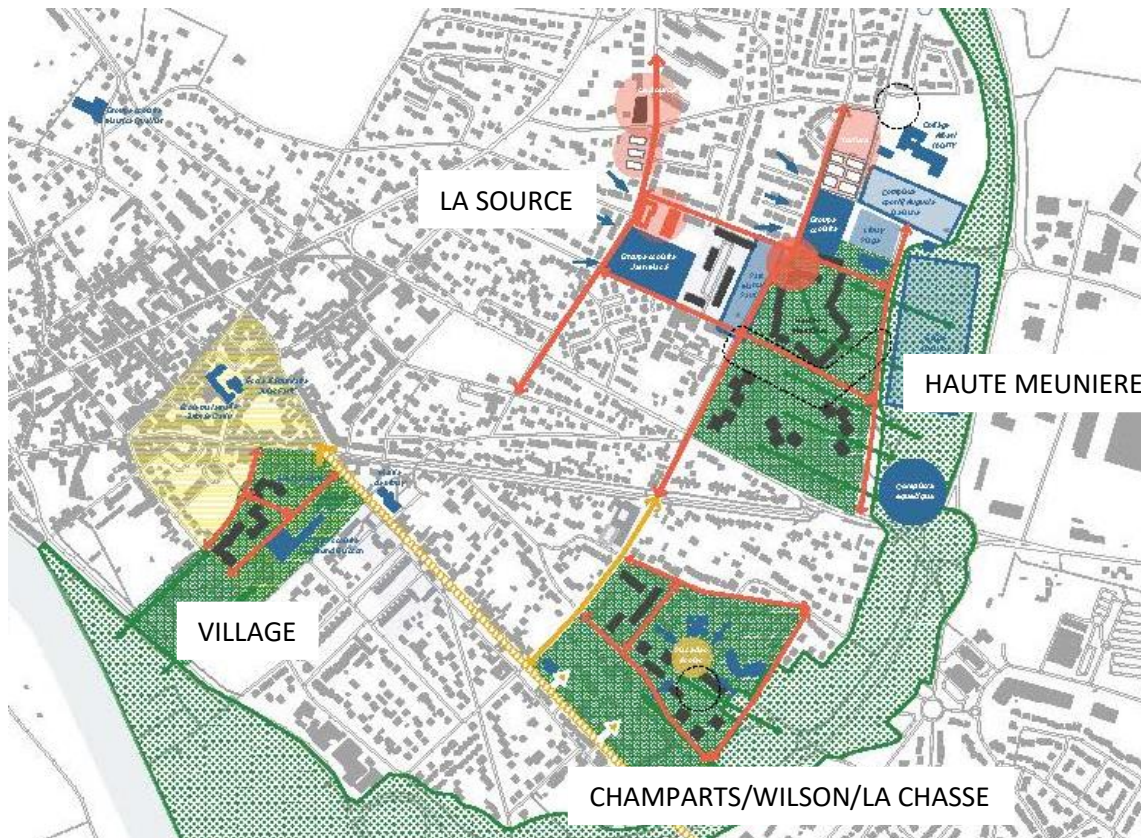
Première opération de renouvellement urbain pour le quartier Centre-Sud à Limay

Après le lancement de nouvelles opérations dans les grands ensembles de Chanteloup-les-Vignes, de Mantes-la-Jolie ou des Mureaux, habitués à ces programmes, les contours du premier projet de renouvellement urbain du quartier Centre-Sud à Limay se dévoilent. Le conseil communautaire a approuvé ce jeudi 20 mai la convention de quartier pluriannuelle et les modalités de la concertation publique préalable.

À Limay, la situation du parc social a longtemps été considérée comme plutôt préservée en raison de son bâti social réparti en petites unités intégrées dans le tissu résidentiel et des proportions équilibrées entre logements individuels/collectifs et sociaux/privés. Le quartier Centre-Sud n'a donc pas bénéficié des programmes ANRU engagés depuis 2004.

Aujourd'hui, des signes de dégradation apparaissent dans ce secteur accueillant 3 500 habitants et 1 260 logements sociaux. Les grandes lignes Du tout premier programme de renouvellement urbain s'inscrivent dans une logique de désenclavement, de rénovation du cadre de vie et du bâti. Par ailleurs, la ville est porteuse d'un ambitieux projet éducatif d'ensemble, inscrivant Limay dans la dynamique des Cités éducatives.

Quatre secteurs concernés



- **Les Hautes Meunières**

Le site concentre des enjeux de désenclavement et d'articulation avec le pôle d'équipements à proximité, renforcé par la construction du nouveau groupe scolaire. La résidentialisation de 117 logements sociaux permettra une clarification entre l'espace public et celui du bailleur : grands jardins privatifs, parvis d'entrée sur rue, réorganisation du stationnement. La démolition de 35 logements est également prévue pour ouvrir l'îlot, prolonger la rue Jean Zay, mettre en valeur les équipements sportifs et la crèche le long de la coulée verte et améliorer la desserte du quartier.

- **Centre commercial La Source**

La construction de cet équipement phare permettra de réorganiser la voirie et d'en aménager une nouvelle, de créer une aire de livraison et des places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite tout en assurant les continuités des différents liaisons piétonnes existantes. Une opération immobilière de maisons individuelles en Bail réel solidaire est également programmée tout comme la réhabilitation du groupe scolaire Macé.

- **Secteur Le Village**

Un travail de réhabilitation et de résidentialisation sera engagé dès cette année au sein de la résidence d'Emmaüs Habitat. Il sera mieux relié au centre-ville, à proximité immédiate et une opération de démolition partielle et de réhabilitation du parking souterrain permettra la création d'une voie au cœur de la résidence.

- **Secteurs Champarts, Wilson et la Chasse**

Un projet de requalification des logements sociaux se fera principalement par le biais de réhabilitations et de résidentialisations.

Chiffres-clés

À l'échelle du Nouveau programme de renouvellement urbain, ce projet concerne :

- 3 508 habitants ;
- 1 260 logements sociaux ;
- 55,7 M€ de budget global dont 16 M€ financés par le conseil départemental des Yvelines ;
- 47 logements sociaux démolis (secteur Hautes Meunières et Village)
- Réhabilitation et résidentialisation de 374 logements sociaux réhabilités et résidentialisés (résidences Champarts, La Chasse, Hautes Meunières et Village) ;
- 2,1 M€ pour des opérations d'espace public portées par GPS&O et la ville de Limay (Hautes Meunières et Village) ;
- 1 nouveau groupe scolaire construit et 1 réhabilité (Hautes Meunières) ;
- 2 équipements scolaires démolis : Montessori et Jean Zay ;
- Construction de maisons individuelles en Bail réel solidaire (BRS) par Les Résidences Yvelines Essonne.

Rosny-sur-Seine et Épône parmi les « Petites villes de demain »

Le programme national « Petites villes de demain », lancé le 1^{er} octobre 2020, a pour ambition d'améliorer les conditions de vie des habitants des communes de moins de 20 000 habitants en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Plus d'un millier de communes vont en bénéficier en France dont Rosny-sur-Seine et Épône qui sont accompagnées par la communauté urbaine.

Initiée par l'État qui prévoit une enveloppe de 3 Md€ jusqu'en 2026, pilotée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, l'opération « Petites villes de demain » associe d'autres acteurs comme la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et l'Agence de la transition écologique (ADEME). *« Ce programme est un accélérateur de la relance, rappelle le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Il a pour objectif de renforcer les moyens des villes et leurs intercommunalités exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire jusqu'en 2026. »*

Le conseil communautaire a adopté ce jeudi 20 mai la convention d'adhésion liée à ce programme pour les deux villes du territoire retenues : Rosny-sur-Seine et Épône. Les collectivités doivent maintenant mettre en œuvre un projet explicitant une stratégie de revitalisation. Ce plan d'action doit être défini d'ici 18 mois. GPS&O va accompagner les communes dans la construction de leur projet de ville mais aussi son application.

À terme, les « Petites villes de demain » seront intégrées dans l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), signée le 11 février 2021. Dans ce même cadre, trois pôles de Grand Paris Seine & Oise ont déjà été labélisées « Action cœur de ville » depuis 2018 : Mantes-la-Jolie en lien avec Limay, Les Mureaux en lien avec Meulan-en-Yvelines et Poissy.

Contact presse : Xavier Tondi – xavier.tondi@gpseo.fr - 06 60 44 98 75

À propos de la communauté urbaine

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 410 000 habitants répartis dans 73 communes. Maillon stratégique aux portes du Grand Paris, La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilités, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, transition écologique.